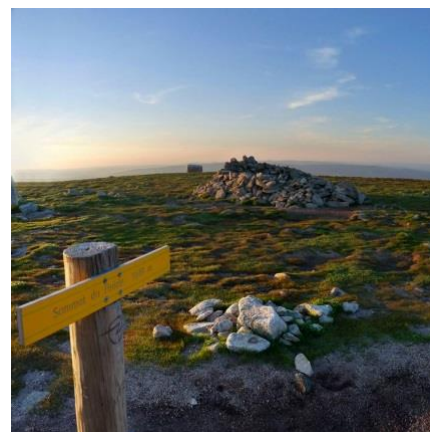


Résumé du rapport annuel de mise en œuvre 2017 du Programme opérationnel interrégional FEDER Massif central

L'Union européenne a pour objectif de favoriser une croissance « intelligente, durable et inclusive ». A l'échelle du Massif central, cela se traduit par un programme opérationnel interrégional 2014-2020 doté de 40 M € de fonds européen pour le développement régional (FEDER). Depuis le 1er janvier 2014, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) interrégional pour le développement du Massif central est l'autorité de gestion en charge de ce programme. Il regroupe les 4 Régions du Massif central : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Il travaille en étroite collaboration avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) Massif central, les Régions et les Départements.

Après deux années marquées par une belle dynamique de programmation, l'attribution des crédits européens s'est poursuivie en 2017 avec 93 dossiers programmés pour un montant de près de 4,3 M€ de FEDER. Au 31 décembre 2017, **le GIP Massif central avait attribué plus de 16,5 M€ de FEDER, soit environ 41% de l'enveloppe disponible**. Un taux supérieur à l'objectif fixé par la Commission européenne. Les demandes d'acompte et de solde ont conduit au paiement des bénéficiaires pour 2,2M€. Cette aide européenne est complémentaire aux subventions nationales, régionales et départementales dont peuvent aussi bénéficier les porteurs de projets du Massif central.

En 2017, une grande partie des actions financées au titre de la « Préservation et valorisation du potentiel des ressources naturelles du Massif central » (Axe 1 du programme) concernaient les Pôles de pleine nature. Les deux vagues de sélection (mi-2015 et fin-2016) avaient en effet porté à 17 le nombre de Pôles de pleine nature bénéficiaires de subventions. Leurs plans d'action se sont concrétisés cette année par la réalisation d'aménagements pour la pratique d'activités de pleine nature telle que la pêche, l'escalade, la randonnée et ou le ski.



Pôle de pleine nature Mont Lozère ©E.REYDON

Plusieurs projets de préservation de la biodiversité ont également été accompagnés, pour protéger les zones humides du Massif central ou assurer des continuités écologiques dans les forêts anciennes par exemple.



Visuel du chantier-démonstrateur d'Anost (Morvan).

Les projets retenus au titre du soutien à la filière bois (Axe 2 du programme) ont largement porté sur la valorisation des produits bois - construction. Plusieurs nouveaux chantiers démonstrateurs ont été soutenus pour montrer comment utiliser le bois dans une démarche de développement durable et d'écoconception. Une journée dédiée à l'accompagnement de la filière eu lieu en juin 2017 et de nouvelles actions d'animations devraient voir le jour en 2018.

Enfin, le GIP Massif central a poursuivi son action en faveur de l'innovation et de l'attractivité des territoires du Massif central (Axe 3 du programme), en soutenant par exemple des projets de services aux entreprises pour améliorer leur compétitivité.



Politiques d'accueil de nouvelles populations dans le Massif central. Appel à projets pour l'ingénierie de l'accueil n°1-2015

En fin d'année, le partenariat (GIP et CGET) a lancé une évaluation à mi-parcours des programmes Massif central (Programme opérationnel interrégional Massif central et Convention Interrégionale du Massif central). Les résultats seront connus en 2018 et donneront des pistes quant à l'évolution possible des programmes pour les prochaines années.

Avancement du programme au 31/12/2017

Par axe

